

## EMBALLAGES RECYCLABLES (POUBELLE JAUNE)

### La seconde vie de vos emballages recyclables et papiers

Carton, papier, verre, acier, aluminium : grâce à votre tri au quotidien, ces emballages recyclables servent à produire de nouveaux objets.

#### Que mettre dans ma poubelle jaune ?

Depuis janvier 2023, tous les emballages et tous les papiers se trient !

- Cartons et papiers : journaux, magazines, cartons d'emballage, enveloppes, prospectus...
- Emballages plastiques : bouteilles, pots de yaourt, barquettes, films d'emballages, sacs plastiques, tube de crème...
- Emballages métalliques : canettes, boîtes de conserve, barquette alu, capsule de café ou de bière...



**TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE**



**TOUS LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES**



**TOUS LES CARTONS ET BRIQUES ALIMENTAIRES**



**TOUS LES PAPIERS**



**À trier EN VRAC et BIEN VIDÉS !**

CHEZ VOUS, TOUS  
LES EMBALLAGES  
SE TRIENT

➤ N°Vert 0 800 007 236

CITEO

△ À ne pas mettre dans la poubelle jaune :

- Verre : à déposer dans les colonnes d'apport volontaire

Page URL: <https://www.gaillac-graulhet.fr/habiter/gerer-ses-dechets/emballages-recyclables/>

- Verre : à déposer dans les conteneurs d'apport volontaire
- Textiles : à déposer dans les bornes
- Objets volumineux ou non recyclables : à déposer en déchèteries



ON J'  
COLI



Astuce : pas besoin de laver vos emballages, il suffit de bien les vider. Ne les emboîter pas non plus.

### **Et le verre ?**

Les bouteilles, pots et bocaux en verre se déposent dans les colonnes d'apport volontaire, réparties sur l'ensemble du territoire.

Pensez à retirer bouchons, capsules et couvercles.

Pour trouver une colonne d'apport volontaire pour le verre, consultez la carte ci-dessous :

### **Que devienne vos emballages ?**

Grâce à votre tri :

- Le verre se recycle à l'infini. Sur notre territoire, il est lavé et trié à Saint-Juéry par Briane Environnement, puis valorisé à la Verrerie ouvrière d'Albi (VOA) pour fabriquer de nouvelles bouteilles.
- Le papier et le carton sont recyclés jusqu'à 10 fois
- L'acier et l'aluminium sont compactés puis fondus pour redevenir de nouveaux emballages

RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Me



*Bon à savoir : toutes les consignes de tri sont répertoriées dans le guide de tri, l'aide-mémoire et l'adhésif sur les contenants de collecte. N'hésitez pas à contacter le Service gestion des déchets de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet au numéro vert 0800 007 236 pour plus d'informations (gratuit depuis un poste fixe).*



**COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
GAILLAC -  
GRAULHET**

Técou BP 80133 -  
81604 - GAILLAC  
Cedex

Accueil du public :  
Du lundi au jeudi :  
8h45-12h15 / 13h45-  
17h30  
Vendredi :  
8h45-12h15 / 13h45-  
17h00